

La Médiation par les pairs

Dans le cadre des actions du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté), nous avons relancé en ce début d'année scolaire le dispositif de médiation par les pairs, mis en place en janvier 2015. Une première réunion a eu lieu le mardi 08 septembre 2015 avec les élèves médiateurs des classes de 5^{ème} et 4^{ème} de l'année scolaire 2014/2015. Nous espérons recevoir de nouvelles candidatures émanant des nouveaux élèves de 5^{ème} qui peuvent prétendre cette année devenir médiateurs ou assistants médiateurs.

Pour rappel, ce projet vise plusieurs objectifs :

- Gérer les petits conflits avant qu'ils ne s'aggravent
- Responsabiliser les élèves
- Valoriser les attitudes positives

Qu'est-ce que la médiation par les pairs ?

Après un incident entre deux collégiens, il s'agit pour les élèves médiateurs de les écouter parler de leur mésentente avec la volonté d'apaiser les relations grâce au dialogue, sans prendre parti, ni porter aucun jugement personnel.

Ce dispositif s'adresse à tous les collégiens en cas de conflits mineurs.

Les élèves retenus pour être médiateurs reçoivent une formation à cette mission et sont accompagnés par des adultes du collège. Les médiations ont lieu pendant midi ou sur le temps de permanence des élèves, toujours sous la responsabilité et la surveillance d'un adulte.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter M.HUBSCH, Mme SGIAROVELLO ou Mme REVARDEAUX.